

Tel: 6385 – fax: 200 338 / 06 01 00 12

www.is-g-s-p.com mail: seig...@ya...oo

ANNEE ACADEMIQUE 2025/2026

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

PHOTO
A AGRAPHER
ICI
Avant le début

1. Je soussigné *.Nom(S) et Prénom(s) de l'étudiant (e) _____
2. Né(e) le : ____/____/____ A : _____ Nationalité _____
3. Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐ Région d'origine : _____ Département : _____
4. Situation matrimoniale : Célibataire ☐ Marié(e) ☐ _____
5. Nombre d'enfants(s) à charge : _____ Vivez-vous avec vos parents, tuteurs ou seul _____
6. Adresse exacte : _____
7. Quartier de Résidence et indications pour y accéder: _____
8. Tél : _____ e-mail : _____
9. Nom du père : _____ Nom de la mère : _____
10. Occupations actuelles avec adresse précise de l'entreprise s'il y'a lieu: _____
11. Etes-vous apte ☐ inapte ☐ Quel(s) sport(s) pratiquez-vous ? _____

II. PARCOURS SCOLAIRE ACADEMIQUE ET PROFESSIONNEL

DIPLOMES et série	ANNEE D'OBTENTION	ETABLISSEMENT FREQUENTE	ADRESSE ET TEL
CEPE			
BEPC/CAP			
PROBATOIRE			
BACC/CAPACITE			
LICENCE/BACHELOR			

Je Certifie exacte les renseignements fournis ; je déclare avoir pris connaissance de la fiche de renseignements de l'année académique en cours, de la charte de l'ISEIG cours à distance, des conditions d'admission et des modalités de paiement et je souscris à ces obligations. Par ailleurs, je m'engage à respecter l'ordre et la discipline ainsi que la déontologie de l'ISEIG.

LA CHARTE

ARTICLE 1

Je m'engage à mettre tout en œuvre pour satisfaire aux modalités pratiques obligations et exigibles au fonctionnement des cours à distance notamment une bonne aptitude à utiliser l'outil informatique, ainsi que l'accès à une connexion internet stable.

ARTICLE 2

Je m'abstiendrais de toute publication de toute nature tendant à nuire et /ou à ternir l'image de l'ISEIG surtout sur les réseaux sociaux (Facebook, Whatsapp,...);

ARTICLE 3

Je m'engage à respecter le chronogramme des activités académiques de l'année en cours ; A cet effet, je prendrais toutes les dispositions en appuis avec mes moniteurs pour qu'ils me permettent de couvrir le programme en vigueur dans la spécialité choisie.

ARTICLE 4

Je m'engage à participer aux différents examens organisés au sein même du campus ISEG et à composer ensemble avec les étudiants des cours du soir aux différents examens du 1er et 2nd semestres ainsi qu'aux rattrapages et la session d'été conformément à la charte des examens et aux chronogrammes des activités académiques de l'année en cours; Pour être présenté à l'examen national du BTS, je m'engage à obtenir au moins 40/60 (08/20) crédits en 1ère année ainsi qu'au moins 20/30 crédits au 1er semestre de la deuxième année au moment de l'envoi des dossiers selon le calendrier officiel arrêté et publié par le Minessou (février);

ARTICLE 5

Conformément à la réglementation en vigueur, Je m'engage à soutenir le rapport de stage académique au sein du campus selon le planning élaboré par le Minesup, au même moment que les étudiants des cours du jour et cours du soir ; Je m'engage à effectuer un stage académique de deux mois en entreprise; A cet effet je fournirai une demande contenant une liste de cinq entreprises adressée à l'ISEIG pour l'édition des demandes de stages dans ces entreprises.

ARTICLE 6

Je m'engage à m'acquitter du montant total des frais de scolarité dans la spécialité choisie qui est de : _____ FCFA en chiffres

Je m'engage à m'acquitter des frais annexes relatifs à ma formation (rattrapages, encadrement, session d'été s'il y a lieu...etc.).

ARTICLE 7

Ne pas divulguer aux tiers les documents (cours, TP, TD, Vidéo, etc.) et outils logiciels consacrés à la formation sans autorisation écrite d'ISEIG, car tous ces supports resteront la propriété de ISEIG. Veiller à ce que tout document ou contenu multimédia (exercices, TD...) mis en ligne n'entraîne pas ISEIG SUP à violer les droits d'auteur des tiers :

ARTICLE 8

Je m'engage à participer aux différentes activités académiques telles que prévues dans le chronogramme des activités :

En foi de quoi le présent engagement est établi pour servir et valoir ce que de droit. /-

Mention lu et approuvéeNom Date et signature du candidat

ISEIG COURS A DISTANCE

Tel: 6385 - 1 800 638 5138 / 24 200 33 38 / 06 01 00 12
www.iseig-exp.com mail: iseig@iseig-exp.com

3. PIECES A FOURNIR A L'INSCRIPTION (Cochez les cases correspondantes)

- ☐ 1.*Photocopie de l'acte de naissance ;
- ☐ 2. Photocopie de la carte nationale d'identité ;
- ☐ 3. Admission en BTS/HND/Licence/ENS Privé 1^{ère} année : *Photocopie du Bac + 1500f pour authentification du Bac à l'OBC ;
- ☐ 4. Admission en 2^{ème} année : Photocopie du relevé de notes de la 1^{ère} année d'un Ets autorisé Minesup ;
- ☐ 5. Admission en 1^{ère} année Capacité en Droit : * Photocopie du PROBATOIRE ou de tout autre diplôme équivalent ;
- ☐ 6. Compléter le dossier avec le de CV de 01 moniteur dans la spécialité choisie;
- ☐ 7. Admission en 2^{ème} année Capacité en Droit : * Photocopie du relevé de note d'une université d'Etat ;
- ☐ 8. Admission en 3^{ème} année Licence : * Photocopie du relevé de note du BTS du Minesup ou des relevés de notes de Licence 1&2 ;
- ☐ 9. Admission en 1^{ère} année Master: * Photocopie du relevé de note de la Licence d'une université d'Etat ;
- ☐ 10. Six (06) Photos 4x4 ; Date limite pour compléter le dossier : un mois après l'admission définitive ;
- ☐ 11. Adresse E-mail personnelle _____

12. Je choisis de m'inscrire en Cycle : _____ Spécialité _____ niveau : _____

13. J'ai pris acte que les frais relatifs à ma scolarité sont repartis ainsi qu'il suit :

Frais d'inscription :

--	--	--	--	--	--

 F CFA

Frais de Scolarité :

--	--	--	--	--	--

 F CFA

TOTAL

--	--	--	--	--	--

 F CFA

13. FRAIS DE SOUTENANCE : ☐ BTS : 10.000F FRAIS D'ENCADREMENT : ☐ BTS : 10. 000 F

14. FRAIS DE RATRAPAGE : ☐ BTS/CAPACITE : 2000F par matière ☐ SESSION D'ETE:BTS:3000F par matière

NB : L'étudiant ajourné c'est-à-dire n'ayant pas validé toutes les matières payera des frais par matière en plus des frais d'inscription de l'année académique. Le stage académique est obligatoire chaque année et par niveau ; à cet effet, chaque étudiant est tenu d'en effectuer un chaque année et produira un rapport de stage qu'il soutiendra devant un jury.

15. Comment avez-vous connu l'ISEIG ? _____

16. Quelle profession souhaiteriez-vous exercer après vos études ? _____

NB : COMPTE D'ISEIG EXPRESS UNION HYPODROME N° 1190006013018 Y EFFECTUER DES VERSEMENTS ET NOUS FAIRE PARVENIR LES RECU SCANNER.

EXTRAIT DE LA CHARTE COURS A DISTANCE

ARTICLE 9

N'utilisez pas nos Services de façon impropre. Ne tentez pas, par exemple, de produire des interférences avec nos Services ou d'y accéder en utilisant une méthode autre que l'interface et les instructions que nous mettons à votre disposition. Vous ne devez utiliser nos Services que dans le respect des lois en vigueur. Nous pouvons suspendre ou cesser la fourniture de nos Services si vous ne respectez pas les conditions ou règlements applicables, ou si nous examinons une suspicion d'utilisation impropre, sans préjudice.

ARTICLE 10

Notre offre de Services est soumise à une obligation de moyens, dans les limites de ce qui est commercialement raisonnable. Nous espérons que vous trouverez plaisir à les utiliser. Nos Services font cependant l'objet d'une limitation de garantie. Sauf tel qu'expressément prévu par les présentes Conditions d'utilisation ou des conditions d'utilisation additionnelles. ISEIG n'a de cesse de modifier et d'améliorer ses Services. Nous sommes donc susceptibles d'ajouter ou de supprimer des fonctionnalités ou des fonctions de nos plateformes.

ARTICLE 11



Nous sommes susceptibles de modifier ces Conditions d'Utilisation ou toute autre condition d'utilisation complémentaire s'appliquant à l'accès de nos plateformes aux cours. Nous vous recommandons de consulter régulièrement les Conditions d'Utilisation.

Mention lu et approuvée Nom Date et signature du candidat(e)

EXTRAIT DE LA CHARTE DE LA FORMATION A DISTANCE

ARTICLE 12

12.1. La préinscription se fait :

- en remplissant le formulaire d'inscription à l'Institut ;
- par le site web : www.iseig-sup.com ; par whatsapp au 691.99.13.37 ; par e-mail : iseig-sup@yahoo.fr ;

12.2. Modalités des cours à distance

Les cours à distance peuvent être assurés selon l'une des modalités suivantes, sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles suivants :

12.2.1 – Par l'intermédiaire d'un moniteur désigné par l'étudiant

L'étudiant peut choisir de suivre ses cours à distance par l'intermédiaire d'un moniteur personnel qu'il mandate directement. Dans ce cas, l'étudiant est tenu de soumettre à l'administration :

- une copie du curriculum vitae du moniteur,
- une copie certifiée conforme du dernier diplôme obtenu par ce dernier.

L'acceptation définitive du moniteur est soumise à l'approbation préalable de l'établissement, qui se réserve le droit de valider ou de refuser le profil présenté, au regard des critères de qualification et de compétence requis.

12.2.2 – Par l'intervention d'un enseignant visiteur

Des enseignants visiteurs mandatés par l'établissement peuvent se déplacer ponctuellement sur le site de l'étudiant afin de dispenser des cours en présentiel dans le but de renforcer sa compréhension ou pour des suivis pédagogiques spécifiques.

Dans cette hypothèse, l'étudiant prend à sa charge :

- les frais logistiques afférents au déplacement et à l'hébergement éventuel de l'enseignant,
- les honoraires liés à la prestation pédagogique.

Un devis préalable pourra être émis et signé entre l'apprenant et l'établissement avant toute intervention.

12.2.2.3 – Par visioconférence via des outils numériques

Les cours à distance peuvent également être assurés en ligne via des plateformes numériques telles que Zoom, Google Meet ou tout autre outil validé par l'établissement.

Des frais complémentaires aux frais de scolarité peuvent être exigés afin de couvrir les coûts liés à la mise en place et à l'exploitation de ces dispositifs numériques (abonnement, maintenance technique, etc.). Ces frais seront précisés dans les annexes financières annuelles et communiqués aux étudiants au moment de l'inscription.

12.3 Conditions générales de validation

Pour être reconnues officiellement, toutes les séances de cours à distance doivent :

- s'inscrire dans le cadre du programme pédagogique de l'établissement,
- être justifiées par des fiche de participation ou présences signés par l'intervenant,
- être validées par le référent pédagogique ou l'administration centrale.

12.4. L'admission se fait sur étude de dossier. A cet effet, le candidat, après téléchargement du dossier d'admission dans le site de l'école www.iseig-sup.com, devra réunir les pièces constitutives du dossier, les scanner et les joindre dans l'onglet du site intitulé préinscription. Après études de dossier, un message de l'administration de l'ISEIG vous autorisera à faire parvenir votre dossier physique par Boite postale 6385 poste centrale Yaoundé face Total Boulangerie Acropole ou par voie de messagerie. Le numéro du compte bancaire ne vous sera communiqué pour les différentes transactions que lorsque le dossier sera déclaré accepté.

12.5. L'admission définitive prend uniquement forme par l'acceptation ou la confirmation écrite (y compris par e-mail) à l'étudiant.

12.6. Lorsque l'admission est validée, l'étudiant commencera à bénéficier des services offerts tels que :

- Supports de cours numériques ou physiques;
- Assistance téléphonique et/ou WhatsApp;
- Enseignant visiteur (frais de déplacement à la charge de l'étudiant);
- Présentation comme candidat régulier à l'examen national au centre de son choix ;
- A la demande de l'étudiant inscrit, possibilité de suivre les cours au campus etc....

12.7. SCOLARITE ET FRAIS ANNEXES.

Après l'acquittement des frais d'inscription et des frais annexes, les frais de scolarité sont payables par tranches selon la grille de paiement échelonnée qui doit être scrupuleusement être respecter. En cas de désistement ou de mutation au cours de l'année académique, les sommes versées sont non remboursables, en raison des garanties de réservation de place, les sommes versées resteront acquises à l'Institut. *"Pas la peine d'insister"* ; c'est pour cela qu'il est recommandée de payer par tranche et aux dates échues.

12.8. L'Etudiant n'est pas habilité à transférer à un tiers ces droits. Il s'engage ainsi à ne pas utiliser les Services des cours à distance de façon impropre ou en violation des lois en vigueur. A défaut, l'Institut se réserve le droit de suspendre y compris définitivement la fourniture de ses Services.

12.9. L'Etudiant s'engage à participer aux différents examens organisés au sein même du campus ISEIG et à composer avec les étudiants des cours du soir aux différents examens du 1er et 2ème semestres ainsi qu'aux rattrapages et à la session d'été, conformément à la charte des examens et aux chronogrammes des activités académiques de l'année en cours;

12.10. L'Etudiant s'engage, pour être présenté à l'examen national de BTS, à obtenir au moins à 40/60 crédits soit 08/20 en 1ère année ainsi qu'au moins 20/30 crédits au 1er semestre de la deuxième année au moment de l'envoi des dossiers selon le calendrier officiel arrêté et publié par le MINESUP ;

12.11. Conformément à la réglementation en vigueur, l'étudiant s'engage à soutenir un rapport de stage académique au sein même

du campus selon le planning élaboré par le MINESUP, ensemble avec les étudiants des cours du jour et des cours du soir.

12.12. L'étudiant s'engage à respecter le chronogramme des activités académiques de l'année en cours. A cet effet, il prend toutes les dispositions en relation avec ses moniteurs pour qu'ils lui permettent de couvrir le programme en vigueur dans la spécialité choisie.

12.13. L'étudiant s'engage à effectuer un stage académique de deux mois. A cet effet, il fournit une demande manuscrite contenant une liste de cinq entreprises adressée à la direction de l'ISEIG pour l'édition des demandes de stages au nom et adresses de ces entreprises.

12.14. L'étudiant s'engage à participer régulièrement aux différentes activités académiques telles que prévues dans le chronogramme des activités. A cet effet, en cas d'empêchement pour des raisons, devoir lui

12.15. L'étudiant s'engage à s'abstenir de toute publication de toute nature tendant à nuire et/ou à ternir l'image de l'ISEIG ;

12.6. Dispositions finales

Toute modalité de cours à distance non prévue dans le présent document doit faire l'objet d'une demande écrite et motivée adressée à la direction.

L'établissement se réserve le droit d'apporter toute modification aux présentes dispositions, en fonction des évolutions pédagogiques, réglementaires ou technologiques.

ARTICLE 13

13.1. Le paiement par l'Etudiant doit avoir lieu au plus tard à la date d'échéance stipulée.

13.2. Sauf s'il en a été convenu autrement par écrit, l'Etudiant doit d'abord avoir payé la totalité ou la tranche requise avant que l'Institut ne lui envoie le Matériel de cours.

13.3. L'Etudiant s'engage à prendre en charge les frais du monitoring. L'encadreur moniteur étant chargé de répéter l'étudiant dans les matières du 1^{er} groupe. Le recrutement des moniteurs dans les matières du 2^{ème} et 3^{ème} groupe étant recommandé mais facultatif;

13.4. L'étudiant s'engage à s'acquitter également des frais d'encadrement de ses moniteurs ainsi que des frais annexes relatifs à sa formation (notamment les rattrapages, l'encadrement, la session d'été s'il y a lieu...etc.).

13.5. Les relevés de notes de master 1 et 2 sont délivrés par la tutelle académique au terme de la réussite de la deuxième année du cycle Master.

13.6. Le contrat se termine automatiquement à la fin de la durée des études ou de la formation, à l'obtention du diplôme, du certificat ou de l'attestation, comme fixé dans l'inscription. Les droits et devoirs mutuels cessent d'exister au moment où ce contrat prend fin. Toutefois, les deux parties s'engagent à ne pas divulguer les informations confidentielles obtenues dans le cadre du contrat de formation à distance

COURS A DISTANCE ENGAGEMENT DISCIPLINAIRE ET FINANCIER

ANNEE ACADEMIQUE 2025/2026

Réf. N° ____/2024/ISEIG/CA/SE

--	--	--	--	--	--

Je soussigné _____

Né le _____ A _____ Nationalité _____

Fils de _____ et de _____

Domicilié à (décrire le lieu) _____

Adresse du dernier établissement fréquenté et Tél _____

PHOTO
A
AGRAPHER
ICI

Occupations actuelles : _____

Sollicite m'inscrire : Cycle _____ Spécialité _____ Niveau _____

Mode de cours à distance

Moniteurs désigné par l'étudiant ☐ Intervention enseignants Visiteurs ☐ Visioconférences ☐

Je m'engage à payer : _____ FCFA, représentant les Frais d'inscription et : _____ FCFA

représentant les frais de scolarité, soit un montant total de : en lettres : _____

Je m'engage à payer ma scolarité en : _____ Tranches de : _____ Fcfa/Mois

Montant en lettres _____

NB : Après étude du dossier un devis de frais annexe conformément aux articles 12.2 de l'extrait de la charte des cours distances sera présenté à l'apprenant et qui devra s'en acquitter.

NB : le concept et le processus du mode de fonctionnement et d'enseignement développés autour de nos cours à distance sont et demeurent la propriété d'ISEIG.

ISEIG COURS A DISTANCE

EXTRAIT DE LA CHARTE

ARTICLE 1

Je m'engage à mettre tout en œuvre pour satisfaire aux modalités pratiques obligations et exigibles au fonctionnement des cours à distance notamment une bonne aptitude à utiliser l'outil informatique, ainsi que l'accès à une connexion internet stable.

ARTICLE 2

Je m'abstiendrais de toute publication de toute nature tendant à nuire et /ou à ternir l'image de l'ISEIG surtout sur les réseaux sociaux (Facebook, Whatsapp,...);

ARTICLE 3

Je m'engage à joindre dans mon dossier d'admission, un CV d'un moniteur de la spécialité choisie ainsi que la photocopie de son dernier relevé de notes. Les frais du monitoring sont à la charge de l'étudiant. L'encadreur moniteur sera chargé de répéter l'étudiant dans les matières du 1er groupe. Je m'engage à respecter le chronogramme des activités académiques de l'année en cours ; A cet effet, je prendrais toutes les dispositions en relation avec mes moniteurs pour qu'ils me permettent de couvrir le programme en vigueur dans la spécialité choisie.

ARTICLE 4

Je m'engage à participer aux différents examens organisés au sein même du campus ISEG et à composer ensemble avec les étudiants des cours du soir aux différents examens du 1er et 2nd semestres ainsi qu'aux rattrapages et la session d'été conformément à la charte des examens et aux chronogrammes des activités académiques de l'année en cours; Pour être présenté à l'examen national du BTS, je m'engage à obtenir au moins à 40/60 crédits en 1ère année ainsi qu'au moins 20/30 crédits au 1er semestre de la deuxième année au moment de l'envoi des dossiers selon le calendrier officiel arrêté et publié par le Minesup ;

ARTICLE 5

Nom, date et signature avec la mention

“ Lu et approuvée ”

TIMBRE
ICI

Conformément à la réglementation en vigueur, Je m'engage à soutenir le rapport de stage académique au sein du campus selon le planning élaboré par le Minesup, ensemble avec les étudiants des cours du jour et cours du soir ; Je m'engage à effectuer un stage académique de deux mois ; A cet effet je fournirai une demande contenant une liste de cinq entreprises adressée à l'ISEIG pour l'édition des demandes de stages dans ces entreprises

ARTICLE 6

Je m'engage à m'acquitter du montant total des frais de scolarité dans la spécialité choisie qui est de : _____ FCFA en chiffres

je m'engage à m'acquitter des frais annexes relatifs à ma formation (rattrapages, encadrement, session d'été s'il y a lieu...etc.).

ARTICLE 7

Ne pas divulguer aux tiers les documents (cours, TP, TD, Vidéo, etc.) et outils logiciels consacrés à la formation sans permission d'ISEIG, car tous ces supports resteront la propriété de ISEIG. Veiller à ce que tout document ou contenu multimédia (exercices, ...) mis en ligne n'entraîne pas ISEIG SUP à violer les droits d'auteur des tiers ;

ARTICLE 8

Je m'engage à participer aux différentes activités académiques telles que prévues dans le chronogramme des activités ;

En foi de quoi le présent engagement est établi pour servir et valoir ce que de droit. /-

Mention lu et approuvée _____ .Nom Date et signature du candidat

A faire légaliser au Commissariat,